

FOSSES*Mag*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - AVRIL-MAI 2025

www.ville-fosses95.fr

UN PANORAMA DU LOGEMENT À FOSSES



PARTICIPATION
Réunions de quartier

3



ENQUÊTE
Sur l'éclairage public

Encart
central



JEUNESSE – CMJ
Tournoi multi-sports

8

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

AVRIL 2025

Vendredi 11

Musique, *The sky is crying*
à 20h à Germinal (voir p. 14)

Samedi 19

Tournoi E-Sport, de 13h à 19h au
gymnase Mandela (voir p. 6 et p. 20)

Mardi 22

Bus de l'emploi
de 15h30 à 17h30 à la gare (voir p. 18)

Jeudi 24

Tournoi du CMJ, de 10h à 16h au
gymnase Cathy Fleury (voir p. 8)

Mercredi 30

Cirque & musique *Les demoiselles*
à 20h à Germinal (voir p. 15)

MAI 2025

RÉUNIONS DE QUARTIER (VOIR CI-CONTRE P. 3)

Jeudi 1^{er}

Remise des médailles du travail
à 11h à l'Hôtel de ville

Mardi 6

Conférence sur la drépanocytose
à 19h30 à Germinal (voir p. 13)

Jeudi 8

80^e Commémoration du 8-Mai-1945
10h15 Village et 11h place du 19-Mars-1962 (voir p. 6)

Samedi 10

Commémoration Mémoires de la
traite, de l'esclavage et de leurs
abolitions
à 11h place du 19-Mars-1962 (voir p. 6)

Samedi 10

Drep'Zumba Red Party
19h-22h au gymnase Nelson-Mandela
(voir p. 13)

Mardi 13

Musique & poésie, *Nous sommes
un poème*
à 18h45 au village (voir p. 14)

Vendredi 16

Danses, *Fosses Power 2*
à 20h à Germinal (voir p. 15)

Samedi 17

Expo Terres & Cultures
à 12h30 au centre social Agora (voir p. 7)

Samedi 17

Inauguration *Espace Claudette
Colvin* (ex PIJ), à 16h (voir p. 8)

Dimanche 18

Brocante
de 8h à 18h au parking interrégional

Mercredi 21

Banquet des Séniors
à 12h à Germinal (voir p. 6)

Vendredi 23

Journée nationale en hommage
aux victimes de l'esclavage
colonial, commémoration
à 11h à Marly-la-Ville et 17h action des
élèves de l'école Dumas (voir p. 6)

Vendredi 23

Fête des voisins / Immeubles en fête
à partir de 19h

Samedi 24

Cérémonie de la citoyenneté
à l'Hôtel de Ville (voir p. 16)

Mardi 27

Journée Nationale de la Résistance,
17h30 parcours des Résistants et 19h
cérémonie sur la place du 19-Mars-1962
(voir p. 6)

Mercredi 28

Conseil municipal
à 20h à l'Hôtel de Ville

ET EN JUIN

Samedi 1^{er} : Olympiades Familles, stade Auguste-Delaune

Samedi 7 : Inaugurations des terrains du Stade Auguste-Delaune, à 11h

Samedi 14 : Fête de la Ville : *Fosses fête les couleurs !* (voir p. 7)

Samedi 21 : Fête de la Musique (voir p. 15)

Suivez l'actualité de la ville sur
www.ville-fosses95.fr

La page : 
facebook
Ville de Fosses

et sur : 
YouTube
Ville de Fosses

FOSSESMAG

Avril-Mai 2025 - 49^e année - 5 500 exemplaires

Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex

Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr

Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;

mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;

jeudi : 14h30 à 20h, samedi : 10h à 12h.

Directrice de la publication : Jacqueline Haesinger

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos : VD, CL, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne,

94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 88 47 74 86

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin,

ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P



RÉUNIONS de QUARTIER

ECRIVAINS,
TROIS COLLINES,
PEINTRES...

Lundi 12 mai
19h45

Hôtel de ville

FOSSES VILLAGE

Mardi 13 mai
19h45

Ecole Dumas

PROVINCES
ET THUILLERIE

Lundi 19 mai
19h45

Espace Mosaïque

SUD HAUTE-GRÈVE
ET CAMILLE LAVERDURE

Jeudi 22 mai
19h45

Ecole Mistral

GARE ET
FRANCE FONCIÈRE

Lundi 26 mai
19h45

Ecole Barbusse



Pour plus d'infos :
www.ville-fosses95.fr



Édito



© Relet Photo

JE SALUE L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DES JEUNES.

Le printemps est bien là. Les jonquilles et les crocus, plantés par nos agents des espaces verts, se sont épanouis sur les pelouses. Les arbres bourgeonnent, nos concitoyens se promènent dans les rues... La 40^e brocante est en vue, les fêtes de la musique et de la ville se préparent, parmi tant d'autres moments joyeux et passionnants qui jalonnent cette fin d'année scolaire. Ces événements sont des moments précieux de fête et de convivialité. Ils nous invitent à nous ressourcer pour faire face à un monde où les tensions géopolitiques sont des plus inquiétantes. Dans ce contexte, je me réjouis, avec l'équipe municipale, de ce désir de solidarité et d'avenir qui s'expriment avec toujours plus d'engouement dans les espaces de démocratie participative animés par la ville.

Ainsi, le 8 février dernier, les Assises de la Jeunesse ont rassemblé 50 jeunes de Fosses en mairie. Cette première édition, préparée par le service jeunesse a permis aux élu.es et aux participant.es d'échanger sur plusieurs thèmes : culture, sport et loisirs, santé et social, sécurité, vie quotidienne, insertion et formation et expression libre. À l'écoute et force de propositions, nos jeunes ont édifié un programme d'actions très concrètes à mener pour améliorer le quotidien des petites et grands. Une synthèse de ces Assises est en cours et un retour sera fait aux participant.es afin de définir ensemble les priorités. Je salue l'engagement et la mobilisation de ces jeunes Fossatussien.nes !

La sororité et la fraternité sont aussi deux concepts qui font particulièrement sens dans notre ville. Ainsi, autour de la Journée internationale des Droits des Femmes, le centre social Agora proposait, comme chaque année, un programme riche et éclectique : ateliers, informations et sensibilisations sur la santé et les droits des femmes, café-rencontre sur l'égalité femmes-hommes, prévention de l'endométriose... Cette année, une marche de 3 km a rassemblé une centaine de personnes le 8 mars. Les participant.es étaient invité.es à porter du violet. Cette première Marche Violette dans les rues de Fosses, bien balisée par Denis Le Fèvre, président des Marcheurs de Fosses, a été l'occasion de rendre hommage à des militantes qui ont défendu les droits des femmes au cours de l'histoire, partout dans le monde. Un arrêt émouvant au Centre municipal de santé a permis d'évoquer Francine Leca, chirurgienne cardiologue française décédée en juin 2024. L'exposition *Les Mesdames* et le moment musical offert par les élèves de l'Ecole municipale de musique et de danse ont clos cette belle journée.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des services et des partenaires qui s'engagent pour nous faire vivre ces instants de solidarité qui sont la marque de fabrique de notre ville. Merci à toutes et tous et joyeux printemps !

JACQUELINE HAESINGER
MAIRE DE FOSSES

En février

Vendredi 21

Le concert De Lully à Satie rassemble les élèves musiciens de l'EMMD et le Quintette Linos sur la scène de Germinal sous la baguette d'Hélène Frissung. C'est l'aboutissement d'un travail transversal des différentes classes d'instrument autour de la musique française. Merci au Quintette Linos ! Bravo à toutes et tous.



Samedi 8

Une cinquantaine de jeunes participe aux Assises de la jeunesse à l'hôtel de ville ce samedi. Grâce à la méthode World Café, de fructueux échanges entre jeunes et avec les élus permettent de formuler des propositions qui correspondent aux attentes et besoins des jeunes de Fosses.

En mars

Samedi 1^{er} et dimanche 2

Un week-end au temps des Vikings au gymnase Cathy Fleury, avec des combats pittoresques. Les « guerriers » de nombreuses associations de passionnés s'y sont affrontés dans les règles de l'art, entourés d'un marché artisanal. Le tout organisé de main de maître par Namnlös, l'association fossatussienne de reconstitution historique des peuples norrois.



Mercredi 5

L'atelier Les cartes du vivant a commencé en mars. Il s'agit d'un projet d'éducation artistique et culturelle porté par Germinal. Il rassemble sur plusieurs mercredis des enfants des accueils de loisirs et des adultes du centre social Agora. Il se déroule jusqu'en juin et donnera lieu à des expositions. La première rencontre était consacrée à la cueillette de végétaux.



Vendredi 7

Le Conseil des Assistantes maternelles se réunit en mairie avec Jeanick Solitude, maire-adjointe chargée de l'enfance et de la citoyenneté (debout en bleu), et Camille Fribolle, coordinatrice du Relais Petite Enfance (debout à gauche).

En mars (suite)

Vendredi 7

Le cinéma de l'Ysieux a été rasé, mais le chantier continue et le nouveau cinéma avec deux salles et plus d'espaces devrait ouvrir au printemps 2026. En attendant, l'Espace Germinal accueille une programmation variée de films récents pour tous les âges et tous les goûts.



Mercredi 19

La commémoration du 19-Mars-1962 s'est déroulée sur la place du même nom. Avec les membres de la section locale de la Fnaca, les gendarmes, les élus et des représentants d'associations. Ici le lever des couleurs, avant les dépôts de gerbes, l'hommage aux Morts et la Marseillaise.



Les discours de la maire, Jacqueline Haesinger, et du président de la Fnaca, Jean-Pierre Meggs, ont eu lieu à l'intérieur dans la salle du conseil.

Samedi 8

La première Marche violette a rassemblé une centaine de participant.es., dont la maire de Fosses, Jacqueline Haesinger ici de dos avec une chemise customisée par des bénévoles du centre social, et Miss Prestance Ile de France, Esther Réboani, jeune Fossatussienne, bénévole à la Croix Rouge.



Le parcours a mis en lumière les femmes qui ont des rues ou édifices de la ville à leur nom et de se rappeler leurs combats respectifs pour les droits des femmes. Ici un arrêt devant le centre de santé, nommé Francine Leca en hommage à la chirurgienne du cœur, qui a créé l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque – Enfants du Monde.



Après la Marche violette, un tour à l'hôtel de ville pour apprécier l'exposition « Les Mesdames » sur des personnalités féministes et pour écouter la chorale d'enfants et les musiciens de l'EMMD chanter.



Banquet des Séniors

Mercredi 21 mai à l'Espace Germinal

Si vous habitez Fosses et avez au moins 60 printemps, vous êtes invité.e au Banquet des Séniors 2025. Venez retirer votre invitation au Bouquet d'automne entre le 7 et le 11 avril (sauf le mercredi 9). Pensez à prendre une pièce d'identité et un justificatif récent de domicile à Fosses. Attention le nombre places est limité à 180 convives !

Chantier jeunes au foyer

Du 14 au 17 avril, quatre jeunes encadrés par Imaj (Initiatives multiples d'actions auprès des jeunes) se mobilisent pour, d'une part, fabriquer une bibliothèque sur mesure pour le foyer et, d'autre part, pour des moments d'échanges intergénérationnels : atelier

multimédia, échanges d'informations et d'astuces pour bien utiliser son téléphone portable, tournois de jeux de cartes...

Elle prend vos pieds en mains

Le mardi 22 avril et le mardi 3 juin, la pédicure sera là et s'occupera de vos pieds, si vous avez pris rendez-vous préalablement auprès du foyer. Tarif : 25 € par personne.

La Guinguette à Creil

Le jeudi 22 mai de 12h à 18h, le CCAS de Creil organise une guinguette en extérieur au sein du jardin du musée (parc de la mairie), animée par un orchestre, avec un buffet froid. Tarif et transport, voir au foyer.

Les sorties printanières

- Journée thalasso au Spa Centre Calicéo à Cormeilles-en-Parisis. Tarif 2 heures de thalasso : 28 € par personne. Le déjeuner au restaurant n'est pas compris. Date à venir.
- Auvers-sur-Oise : visite du musée Van Gogh et restaurant. Date à venir.
- Au bord de l'Oise : balade et restaurant. Lieu et date à venir.
- Après-midi shopping. Lieu et date à venir.
- Randonnée. Lieu et date à venir.

Les ateliers réguliers

L'atelier *Siège dynamique* se déroule désormais (à partir du 8 avril) le mardi de 13h30 à 14h30.

L'atelier informatique a toujours lieu le mercredi de 9h30 à 11h.

L'atelier sophrologie continue le jeudi matin de 10h15 à 11h15.

Ils ont tous lieu au foyer et sont suspendus pendant les vacances scolaires.

Les prochains ateliers généalogie sont les vendredis 11 avril et 23 mai.

NB : Des ateliers culinaires vont bientôt être lancés.

Autres animations

Tournois de belote, Petit Bac, Scrabble, jeux divers, chorale...

Demandez le programme !

» *Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.*

E-SPORTS

Fosses Game Day



Le samedi 19 avril 2025 de 13h à 19h, le service municipal Jeunesse organise le 2^e Fosses Game Day au gymnase Nelson-Mandela. Les gamers pourront participer en individuels à deux tournois : Mario Kart et/ou FC25. De nombreuses autres activités seront proposées aux mordus de jeux vidéo comme aux curieux. Venez découvrir les espaces famille, multi-joueurs, rétro-gaming, réalité virtuelle, danse (Just Dance) ou sports. Une buvette sur place vous permettra de grignoter et vous désaltérer. Inscriptions aux tournois obligatoirement via le QR code ci-contre. Entrée libre. Sans inscription préalable pour toutes les autres activités (dans la limite des places disponibles).



Commémorations de mai

Mai est toujours riche en cérémonies.

Chacun.e est invité.e à y participer selon ses disponibilités.

Le jeudi 8 mai 2025, nous commémorons l'Armistice du 8-Mai-1945, fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a 80 ans ! Avec la Fnaca, bien sûr, mais aussi l'école Mistral et, peut-être, le collège Stendhal. La cérémonie se déroule à 10h15 au village, puis à 11h sur la place du 19-Mars-1962.

Le samedi 10 mai, les Mémoires de l'esclavage, de la traite négrière et de leurs abolitions sont commémorées à 11h sur la place du 19-Mars-1962, autour de la stèle Liberté. Avec les élus, les associations Ecam, Foss'Antilles Festivités, CM98, Ka Sensations, Nou K Bay... apportent leurs traditions et leurs perceptions de cette période sombre de notre Histoire de France.

Le vendredi 23 mai, la cérémonie pour la Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial se déroule à Marly-la-Ville à 11h. Elle est suivie dans l'après-midi par des actions à l'école Alexandre-Dumas, préparées par les élèves avec leurs enseignantes et l'association CM98.



Le mardi 27 mai, c'est la Journée nationale de la Résistance. La municipalité propose à 17h30 un parcours citoyen pour faire le tour des rues au nom de Résistant.es de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), avant la cérémonie patriotique sur la place du 19-Mars-1962 à 19h.

EXPOSITION

Terres et Cultures



L'association Terres et Cultures organise l'exposition annuelle des travaux de ses membres, le samedi 17 mai de 12h30 à 16h au centre social Agora. « Venez découvrir nos œuvres : pots, objets décoratifs en céramique, sculptures en terre... et discuter avec nous autour de nos productions » invite Michael Huchette, le président de l'association.

Consacrée au modelage et à la poterie en argile, *Terres et Cultures* existe depuis plus de 20 ans à Fosses. Ses membres se retrouvent les samedis et jeudis de 13h30 à 19h, à l'Espace Loisirs Mosaïque, sauf pendant les vacances scolaires.

» terresetcultures95@gmail.com

FÊTE DE LA VILLE

Fosses fête les couleurs !

Vous en verrez de toutes les couleurs à la prochaine Fête de la ville le samedi 14 juin 2025. Préparez votre tenue dans la ou les couleurs de votre choix, avec les motifs qui vous plaisent, les matières qui vous chantent et les formes qui vous inspirent. Les associations de Fosses et les agents municipaux préparent l'événement avec passion. Irisée, fluo, bariolée, pastel, chamarrée... du Jardin de Serrès à la place du 19-Mars-1962, la ville sera colorée et animée : jeux, animations, ateliers, musique, défilé et restauration sur place sont au menu !

Donnez vos jeux en bois

On recherche, pour la Fête de la Ville des jeux en bois, géants ou pas. Si vous avez ce genre de jeux dans votre grenier ou votre cave, et ne savez plus quoi en faire, apportez-les en mairie à la direction de la Vie locale qui les remettra jusqu'au 14 juin. D'avance un grand merci !

» Direction Vie locale : 01 34 47 40 13.

CENTRE SOCIAL AGORA

Trois nouveautés ce printemps !

Les incontournables de la région

Des sorties réservées aux adultes pour découvrir des lieux emblématiques que beaucoup d'entre nous ignorent ou n'ont encore jamais pris le temps de visiter. C'est la bonne idée que le centre social Agora met en place. Une fois par mois, Justine, la nouvelle animatrice, propose la visite d'un endroit remarquable à un prix très raisonnable. Demandez le programme au centre social. Première visite le lundi 14 avril au Musée nationale de la Renaissance, Château d'Ecouen.

Jeux de société

Le centre social vous propose des ateliers jeux de société. Vous avez le choix entre les sessions réservées aux adultes et les ateliers partagés avec les enfants du centre de loisirs (des 7-8 ans). Ces moments ludiques vous permettront de découvrir des jeux de société récents et accessibles à tous. Les animateurs et animatrices du centre de loisirs seront bien évidemment présents pour les ateliers avec les enfants. Informations sur les dates au centre social Agora.

Permanences handicap

L'APF France Handicap met en place une permanence juridique pour les personnes en situation de handicap ou leur entourage. Des bénévoles du réseau Handidroits les accueillent sur rendez-vous au centre social Agora pour répondre aux questions relatives à leurs droits ou les aider dans leurs démarches. Un lundi par mois de 14h à 17h. Prochaines permanences : lundi 28 avril, lundi 26 mai

et lundi 23 juin 2025. Prenez rendez-vous par téléphone ou par mail. Tél. : 01 30 10 60 60 ou 06 08 56 09 40. Courriel : dd.95@apf.asso.fr

Et toujours

"Découvrons en famille"



Durant les vacances scolaires, le centre social propose un programme destiné aux familles pour leur permettre de découvrir de nouvelles activités. Pendant ces vacances de printemps, du 14 au 18 avril, parents et enfants pourront ainsi s'initier au massage des bébés (lundi 14), découvrir la Maison du PNR Oise Pays de France au Château de la Borne-Blanche à Orry-la-Ville (mardi 15), chasser les œufs (mercredi 16), découvrir la boxe anglaise (jeudi 17) et voir un film tout public à Germinal (vendredi 18). Inscriptions au plus tôt au centre social, le nombre de places est limité pour chaque activité.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél : 01 34 47 40 22. - Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr



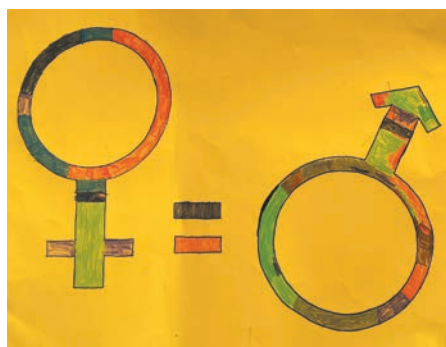
ACCUEIL DE LOISIRS

Les droits des femmes et des filles

Le mercredi 12 mars 2025, dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes, un groupe du centre de loisirs a participé à l'atelier pédagogique autour de l'exposition *Les Mesdames*, au centre social Agora. « *Les enfants ont contribué avec enthousiasme et créativité, ce fut un moment riche en échanges et en découvertes* » explique Suzan Nisanci, animatrice et directrice adjointe de l'ALSH.



À l'espace Loisirs Mosaique aussi, à travers plusieurs ateliers créatifs, des discussions et des jeux, les enfants ont pu réfléchir à l'égalité entre les femmes et les hommes, et sur l'importance de cette journée. Voir ci-dessous, deux de leurs réalisations graphiques collectives.



CMJ

Le Tournoi du CMJ

Jeudi 24 avril, le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) organise un grand tournoi multi-sports au gymnase Cathy Fleury pour les filles et garçons de 11 à 17 ans. De 9h30 à 18h, trois sports différents seront au programme : football, basketball et bubble-foot. Ce seront de courts matchs disputés par des équipes mixtes (genre, âge et compétences) pour plus de fun et de découverte.

Inscrivez-vous avant le 23 avril au Point Jeunes et rendez-vous au stade le jeudi 24 à 9h30 pour découvrir vos partenaires. Tenue sportive recommandée.

» *Point Jeunes, rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Tél. : 01 34 71 45 49. Courriel : mtoure@mairiefosses.fr*



L'Espace Claudette Colvin

À partir du 17 mai, ce local devient Espace Claudette Colvin.



Enfin un nom pour le local municipal de l'avenue de la Haute-Grève situé entre le Cosc et le rond-point de l'Épine. Et pas n'importe lequel ! Il va s'appeler Espace Claudette Colvin. Ce petit bâtiment (147 m²) a connu de multiples usages depuis sa construction dans les années 1970 (voir l'article sur le site de la ville). Les jeunes conseillers municipaux ont eu pour mission de lui trouver un nom. Début 2024, ils ont d'abord décidé que ce serait celui d'une femme inspirante, notamment pour les jeunes.

Après des recherches, ils ont proposé à la municipalité de choisir entre trois personnalités, qu'ils ont présentées avec enthousiasme : la militante pakistanaise des droits des filles, Malala Yousafzai (née en 1997), la joueuse de tennis et résistante Simonne Mathieu (1908-1981) et Claudette Colvin, militante américaine des droits des Noirs (née en 1939). Celle-ci, alors âgée de 15 ans, a refusé le 2 mars 1955 à

Montgomery (Alabama) de céder sa place dans le bus à une femme blanche, et a été arrêtée pour cela. C'était neuf mois avant le refus similaire de Rosa Parks. Jeunes et moins jeunes élus ont voté le 6 juin 2024 pour cette dernière avec une forte majorité. Il a fallu ensuite demander à Madame Colvin qui a 85 ans aujourd'hui son autorisation. La Fondation Claudette Colvin a été trouvée et contactée : un courrier a été envoyé, puis un dossier présentant le local et sa destination. Le porte-parole de la Fondation a transmis son accord le 11 février 2025.

Les jeunes conseillers ont aussi travaillé sur le projet d'enseigne pour le bâtiment. Ils préparent maintenant l'inauguration prévue le samedi 17 mai 2025. Un long travail dont le résultat va s'inscrire dans le paysage urbain et qui fait connaître une femme engagée et digne de reconnaissance.

» *Espace Claudette Colvin, 125 avenue de la Haute-Grève, 95470 Fosses.*

PETITE ENFANCE

La Journée de la petite enfance et de la parentalité

Grand succès pour la Journée de la petite enfance et de la parentalité organisée par les relais petite enfance (RPE) de Fosses et de Marly-la-Ville au gymnase Cathy-Fleury le samedi 15 mars 2025. Les familles ont pu découvrir des services et activités destinés aux 0-6 ans et à leurs parents. Plus de 360 personnes ont répondu à l'invitation des RPE et de leurs partenaires : la CAF et la PMI, les associations Entr'Ed, Cmol, AGFM, Gaïa... l'Ecole municipale de musique et de danse (EMMD) et la ludo-

médiathèque, ainsi qu'Archéa, mais aussi les auto-entrepreneuses Maïwen Tardivel (Maï Résonance) et Marie Laumuno (Parentalité positive).

Les assistantes maternelles étaient également présentes en nombre durant la journée pour accueillir, animer, encadrer, informer, orienter... investies comme toujours pour mettre en avant leur professionnalisme au service des tout petits et de leurs parents. Elles étaient épaulées par les animatrices famille et petite enfance

du centre social Agora.

« Ce fut une journée pleine de joie, de chaleur humaine, de découverte, de jeux, de doux moments à partager, doublée d'une information sur le soutien à la parentalité grâce à un solide maillage professionnel », résume Jeanick Solitude, maire-adjointe déléguée à l'enfance et à la vie scolaire, qui a ouvert la journée avec Jacqueline Haesinger, maire de Fosses.

Rendez-vous l'année prochaine à Marly-la-Ville.



→ Le vaste espace motricité très apprécié.



→ Le stand pour apprendre à gérer ses émotions avec des peluches et des pions colorés.



→ A l'extérieur, la ferme pédagogique Les Z'Herbes Folles a enchanté les bouts de chou.



→ Le café des parents avec Maïwen et Marie.

Un panorama du logement à Fosses

Que l'on soit propriétaire ou locataire, les questions liées au logement sont nombreuses. Faut-il des autorisations pour faire des travaux ? Comment mettre un logement en location ? Comment accéder au logement social ? Que faire si son logis est insalubre ?

Je veux faire des travaux chez moi

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un bien privé, toute intervention touchant l'extérieur de votre habitation doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux. Selon les cas, ce sera une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC).

Quelques exemples :

- Installation d'un abri de jardin :
 - si $< 20 \text{ m}^2$: DP
 - si $> 20 \text{ m}^2$, selon les cas : PC
- Pose de fenêtres de toit : DP
- Remplacement de toiture : DP
- Mur de clôture et/ou portail : DP
- Changement de menuiseries (fenêtres, portes, portes-fenêtres) : DP
- Piscine
 - si $< 100 \text{ m}^2$ ou dont la couverture $< 1,80 \text{ m}$ de haut : DP
 - si couverture $> 1,80 \text{ m}$ de haut (quelle que soit la superficie) : PC

Avant d'entamer les travaux, déposez une demande de permis (de construire, d'aménager...) ou une demande de déclaration préalable de travaux. Le service urbanisme peut vous accompagner dans vos démarches. Il a pour mission de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles locales et nationales.

Bien avant vos travaux, consultez le service urbanisme pour avoir des renseignements et adapter votre projet. Evitez ainsi l'amende et/ou la suspension des travaux.

Une fois l'autorisation obtenue, n'oubliez pas de respecter les règles d'affichage.

» Service urbanisme, Mairie de Fosses.
Tél. : 01 34 47 14 66. Courriel : service.urbanisme@mairiefosses.fr



Je veux mettre un logement en location

La ville de Fosses a mis en place au 1^{er} janvier 2024 le permis de louer. Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous désirez mettre en location, il vous faut déposer un dossier d'autorisation de louer au service action sociale et logement de la ville.

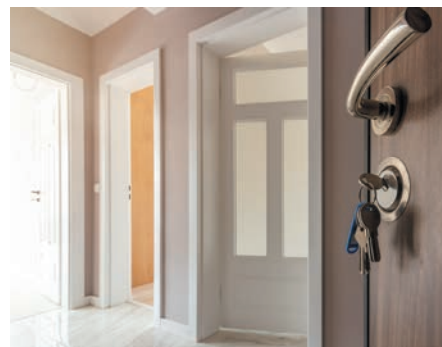
Le dossier doit comprendre :

- un formulaire (Cerfa n°15652*01) disponible sur internet. Pour vous aider à le remplir, il y a une notice d'utilisation (Cerfa n° 52148*01).
- et un dossier technique du logement composé des diagnostics suivants :
 - Diagnostic de performance énergétique (DPE) valable 10 ans
 - Diagnostic de surface habitable avec plan (loi Boutin)
 - Diagnostic des risques et pollutions daté de moins de 6 mois avant la signature du bail
 - Diagnostic amiante (durée de validité illimitée, sauf pour les diagnostics réalisés avant janvier 2013 qui doivent être renouvelés en cas de vente).

- Diagnostic de l'installation intérieure de l'électricité, daté de moins de 6 ans.
- Diagnostic de l'installation intérieure du gaz, daté de moins de 6 ans.
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), pour les constructions antérieures à 1949.

Le délai d'instruction est d'un mois. Durant cette période, une visite de « contrôle de décence » pourra être réalisée.

» Service action sociale et logement.
Tél. : 01 34 47 40 44. Courriel : ccas.fosses@mairiefosses.fr





ENQUÊTE

SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE FOSSES

JUSQU' AU 31 MAI 2025

I. L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À FOSSES : **EXPLICATIONS**

Depuis 2015, la ville de Fosses pratique l'extinction nocturne de l'éclairage public afin de lutter contre la pollution lumineuse, protéger les paysages nocturnes et préserver la santé et la biodiversité. A l'époque, la pollution lumineuse était un sujet de mécontentement et un travail important sur la gestion différenciée de l'éclairage public avait été mené.

Après plusieurs réunions avec les habitants, la gendarmerie et le Parc Naturel Régional, une expérimentation avait été actée pendant une année pendant laquelle les habitants avaient eu la possibilité de faire part de leurs observations et au final, la période d'extinction avait été validée par tous. Elle avait permis de confirmer que cette gestion différenciée de l'éclairage public ne dégradait pas les conditions de sécurité des habitants et l'extinction nocturne de l'éclairage public avait été déployée.

En 2021, la ville de Fosses a souhaité repenser la place de l'éclairage public en éclairant de manière plus juste et raisonnée, afin de continuer à protéger et valoriser l'environnement tout en réalisant des économies d'énergie.

Ces pratiques sont de plus en plus répandues, comme en témoigne le dernier baromètre « Les

Français, les maires et la sobriété énergétique dans leur commune » publié en novembre 2023¹ qui précise que **80 % des maires interrogés éteignent désormais l'éclairage public après 22 heures**. Cependant, et depuis quelques mois, des habitants nous ont alertés sur leur sentiment d'insécurité la nuit (expressions des habitants lors de réunions de rue, de réunions de quartier ou encore lors des assises de la jeunesse).

A l'heure où les villes s'équipent d'éclairages publics dotés de la technologie LED, des adaptations en intensité lumineuse sont désormais possibles. Ces technologies permettent également un meilleur respect de la biodiversité et une meilleure maîtrise de la consommation électrique.

C'est en ce sens que la ville de Fosses s'est lancée dans un grand plan de transformation des mâts et des 1 340 points lumineux en LED, pour 1,2 millions d'euros subventionnés à 80%. C'est sur ce plan, qui s'étend sur plusieurs phases entre 2024 et 2027, que nous sollicitons aujourd'hui votre avis afin de l'améliorer, si besoin.

¹ Enquête Ipsos réalisée en octobre 2023.

II. RÉNOVATION EN COURS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Aujourd'hui à Fosses :

- **En jaune**, les Grands Axes qui bénéficient d'un éclairage public à 100% de luminosité jusqu'à 23h, puis un abaissement lumineux de 50% de 23h à 4h30 puis un éclairage public à 100% jusqu'au lever du soleil (horloge radio calée sur le site de météo France)
- **En rose**, les rues bénéficient d'un éclairage public à 100% de luminosité jusqu'à 23h, puis un abaissement lumineux de 50% de 23h à 2h, **ensuite une extinction complète de 2h à 4h30** puis un éclairage public à 100% jusqu'au lever du soleil (horloge radio calée sur le site de météo France).
- **En vert**, il est prévu que ces rues bénéficient à partir de 2025 d'un éclairage public à 100% de luminosité jusqu'à 23h, puis un abaissement lumineux de 50% de 23h à 2h, **ensuite une extinction complète de 2h à 4h30** puis un éclairage public à 100% jusqu'au lever du soleil (horloge radio calée sur le site de météo France).
- **En blanc**, il est prévu que ces rues bénéficient en 2026 et en 2027 d'un éclairage public à 100% de luminosité jusqu'à 23h, puis un abaissement lumineux de 50% de 23h à 2h, **ensuite une extinction complète de 2h à 4h30** puis un éclairage public à 100% jusqu'au lever du soleil (horloge radio calée sur le site de météo France).

Attention : les zones non réalisées aujourd'hui, soient les vertes et blanches, sont dans une situation particulière selon l'armoire à laquelle sont branchés les points lumineux des rues.

Les candélabres sont aujourd'hui :

- **allumés toute la nuit** dans une rue lorsque celle-ci est raccordée à une armoire électrique en zone rouge (les points lumineux ne sont pas encore transformés en LED, ils ne peuvent donc pas techniquement s'adapter au matériel d'abaissement d'intensité lumineuse et restent allumés).
- **en extinction totale de minuit jusqu'à 5h30** puisqu'encore calés sur le dispositif de 2015 (extinction nocturne complète de tous les quartiers de minuit à 5h30). Ce dispositif sera transformé dès le passage en LED.



QUARTIERS

ÉCLAIRAGE

VILLAGE	ZONES PRÉVUES EN 2025
PROVINCES ET THULLERIE	ZONES PASSÉES EN LED À FIN 2024
ÉCRIVAINS, TROIS COLLINES, PEINTRES	GRANDS AXES PASSÉS EN LED À FIN 2024
SUD HAUTE-GRÈVE ET CAMILLE LAVERDURE	ZONES PRÉVUES EN 2026 ET 2027
GARE ET FRANCE FONCIÈRE	

III. L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VOUS : UN QUESTIONNAIRE À VOTRE INTENTION

Afin de connaître votre avis sur le dispositif d'éclairage public de la ville et sur vos souhaits, nous vous invitons à répondre en ligne à ce questionnaire **via le QR code** (ci-contre) ou à **le déposer d'ici le 31 mai 2025** dans la boîte de collecte située à l'accueil de la mairie.



PROFIL DU RÉPONDANT

1. Qui êtes-vous ? Je suis :

- ☐ Femme ☐ Homme

2. Ma tranche d'âge ?

- ☐ Moins de 18 ans ☐ 18-30 ans
☐ 31-50 ans ☐ 51-70 ans
☐ 71 ans et +

3. J'habite le quartier :

- ☐ Gare et France Foncière
☐ Provinces et Thuillerie
☐ Ecrivains, trois collines, peintres
☐ Fosses Village
☐ Sud Haute-Grève et Camille-Laverdure

4. Je vis en :

- ☐ Habitat collectif ☐ Habitat individuel

5. Je prends les transports en commun :

- ☐ Oui ☐ Non

6. J'utilise la route en mode piéton lorsque la nuit est tombée :

- ☐ Oui ☐ Non

7. Avez-vous remarqué l'extinction de l'éclairage public ?

- ☐ Oui
☐ Non, je n'ai pas remarqué que l'éclairage est éteint la nuit

8. Si oui, ce changement a-t-il impacté votre quotidien ?

- ☐ Pas du tout
☐ Pas du tout, au contraire, j'en tire des bénéfices (qualité de sommeil, plaisir de profiter de l'environnement nocturne, moins de rassemblements bruyants dans le voisinage...)
☐ Légèrement
☐ Moyennement
☐ Enormément

9. Si oui, pour quelles raisons cette extinction vous gêne-t-elle ou vous a-t-elle gêné.e ?

- ☐ Sentiment d'insécurité
☐ Difficulté à vous déplacer à pied
☐ Difficulté à vous déplacer en voiture
☐ Difficulté à vous déplacer à vélo
☐ Autres (vandalisme, cambriolage, etc.)



10. Avez-vous été victime d'une atteinte aux biens ou aux personnes ces 12 derniers mois ?

- ☐ Oui ☐ Non

10 bis. Si oui :

- ☐ Le jour ☐ La nuit, en période éclairée
☐ La nuit, en période d'extinction

11. Avez-vous perçu un impact de l'extinction de l'éclairage sur la biodiversité autour de vous ?

- ☐ Oui ☐ Non

11 bis. Si oui, lequel ?

.....
.....
.....

12. Etes-vous dans un quartier équipé de LED avec un abaissement lumineux ?

- ☐ Oui ☐ Non

12 bis. Si oui, ressentez-vous le niveau d'abaissement lumineux ?

- ☐ Oui ☐ Non

13. Avez-vous des équipements individuels comme par exemple des détecteurs de présence, des caméras ou des alarmes ?

- ☐ Oui ☐ Non
☐ En cours d'acquisition

14. Dans l'idéal, quelles seraient les pratiques d'éclairage public qui vous conviendraient ?

- ☐ Je pense utile une extinction de 2h à 4h30, **avec** une baisse d'intensité électrique* le reste de la nuit
☐ Je pense utile une extinction de 2h à 4h30, **sans** baisse d'intensité électrique* le reste de la nuit
☐ Pas d'extinction de l'éclairage public : j'ai besoin de l'éclairage public à 100% de son intensité toute la nuit
☐ Pas d'extinction de l'éclairage public mais je pense utile de réduire l'intensité électrique* entre 2h à 4h30

14 bis. Autres suggestions :

.....
.....
.....
.....
.....

*** Baisse d'intensité électrique vs baisse de luminosité**

La technologie LED permet de baisser l'intensité électrique, mais cette baisse ne correspond pas à la baisse de la luminosité.

Ainsi : si l'on baisse de 50% la puissance électrique, cela ne correspond pas à une baisse d'intensité lumineuse de 50%.

Pour 50 W, on obtient 10 400 lumens, pour 100 W, on obtient 12 500 lumens et pour 150 W, 16 500 lumens.
(source : eclairagepublic.org)

La proportionnalité de la baisse d'intensité électrique ne correspond pas à celle de l'intensité lumineuse.



Je veux un logement social

Le logement locatif social est un logement géré par un bailleur social. Son loyer est réglementé par l'Etat. Les délais d'obtention sont très longs.

Pour bénéficier d'un logement social, vous devez :

- avoir plus de 18 ans,
- être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour valide,
- disposer de ressources inférieures à des plafonds déterminés.

Vous devez créer votre demande et la renouveler tous les ans sur le portail grand public : www.demande.logement-social.gouv.fr. Transmettez aussi votre dossier au service logement de la mairie qui vérifiera tous les éléments et pourra vous aider à corriger le dossier s'il comporte des erreurs. Il peut aussi vous accompagner dans les différentes étapes.

Attention !

Si vous refusez successivement trois logements qui vous sont proposés, votre demande est automatiquement supprimée de la plateforme d'enregistrement des demandes.

L'attribution des logements sociaux est répartie entre différents partenaires, appelés « réservataires » : les communes, la préfecture, le 1% patronal (Action loge-

ment) et parfois les bailleurs, selon leurs investissements financiers.

Je veux un logement décent

Un logement doit respecter cinq critères : surface minimum, performance énergétique, sécurité et santé du locataire, absence d'animaux nuisibles, équipements minimum.

Pour une personne par exemple, le logement doit disposer d'au moins une pièce principale d'une surface habitable de 9 m² minimum et d'une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20 m, ou d'un volume habitable au moins égal à 20 m³.

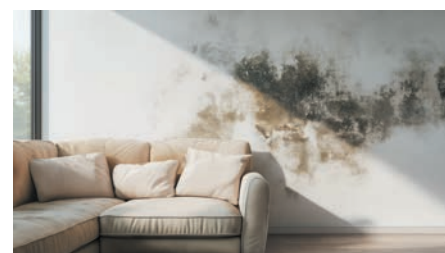
Le critère de performance énergétique à respecter varie selon la date du bail.

Le logement doit assurer le clos et le couvert (protection des infiltrations d'air parasites, doivent être en bon état : matériaux de construction, canalisations, revêtements, réseaux et branchements de gaz et électricité, équipements de chauffage et de production d'eau chaude, aération suffisante, éclairage naturel...). Un local en sous-sol ne peut pas être proposé à la location.

Il ne doit pas être infesté par des animaux nuisibles (cafard, puces de lit...)

Un certain nombre d'équipements sont obligatoires : chauffage, alimentation en eau potable, évacuation des eaux usées, cuisine ou coin cuisine, installation sanitaire intérieure, réseau électrique.

Pour signaler un logement indécemment, vous pouvez contacter le service national Info



Logement Indigne (0 806 706 806). Le service logement de la mairie peut aussi vous accompagner dans les démarches auprès du propriétaire. Un procès-verbal d'insalubrité peut être dressé par la Police municipale lors d'une visite.

Attention !

Le locataire ne doit en aucun cas cesser de payer tout ou partie de son loyer sous prétexte que le propriétaire ne respecte pas ses obligations.

» <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35978/>

Je veux rénover mon logement

Si vous envisagez la rénovation énergétique de votre logement ou son adaptation au maintien à domicile de personnes âgées, prenez rendez-vous avec SoliHa !

Un conseiller technicien SoliHA assure des permanences au centre social Agora les vendredis suivants : 18 avril, 13 juin, 12 septembre et 14 novembre 2025 (entre 9h et 12h). Vous pourrez vous entretenir pendant 45 minutes avec lui pour identifier vos besoins et échanger sur votre projet. Uniquement sur RDV.

» Plus d'informations auprès de l'ADIL95 : 01 30 32 83 15. Pour prendre rendez-vous : roissypaysdefrance.fr ou soliprojet.fr

➔ Bon à savoir : c'est mathématique !

Depuis janvier 2023, les quotas de logements sociaux réservés aux communes de l'agglomération Roissy Pays de France sont gérés en flux. Pour Fosses, la quantité théorique de logements que la ville peut attribuer se monte à 10 par an (voir tableau de répartition entre les différents bailleurs ci-dessous). Cependant, il faut que des logements soient disponibles (libérés par d'anciens locataires ou neufs).

Bailleurs présents à Fosses	Nombre de logements pris en compte	Logements que la ville peut attribuer par an par bailleur
Emmaüs Habitat	49	0 à 1
Laessa	48	1
Opac de l'Oise	56	1
Seqens	364	4
Valophis	231	3
Total	748	10

Par exemple, si cette année Valophis ne peut pas libérer 3 logements pour la ville, comme prévu, la ville pourra attribuer 6 logements de ce bailleur l'année suivante, mais toujours selon les disponibilités.

À l'inverse, si les disponibilités sont supérieures et que la ville a pu placer 5 foyers supplémentaires durant l'année (soit 5 en plus des 10 possibles par an), elle n'aura plus que 5 logements à attribuer pour l'année suivante.

➔ Adil95

L'Anil, Agence nationale pour l'information sur le logement, et les ADIL (Agences départementales) sont des centres d'informations, de ressources et d'accompagnement qui peuvent intéresser aussi bien les propriétaires que les locataires. L'Adil95 se trouve à Cergy, mais assure aussi des permanences à Goussainville et Villiers-le-Bel. Ainsi qu'à Fosses pour la rénovation (voir ci-dessus).

» Adil95 - Résidence La Croix St-Sylvère - Rue des Châteaux Saint-Sylvère - Bâtiment G - 95000 Cergy.
Tél. : 01 87 49 03 33.
Courriel : contact@adil95.org.
Site : <https://www.adil95.org/>

Je veux défendre mes droits de locataire

Quand on est locataire dans le parc social, comme dans le privé, adhérer à une association de locataires est un bon moyen de défendre les intérêts collectifs des résidents.es. S'il n'en existe pas dans votre résidence, pourquoi ne pas en créer une ? Il s'agit d'accompagner les locataires dans les démarches administratives, de les informer et les diriger vers les instances ou organismes compétents, de les informer concernant les actions du bailleur, les échanges avec la mairie et la préfecture, de les défendre en cas de litiges, mais aussi créer des événements dans le but de se réunir de manière conviviale. Des associations nationales, comme la Confédération nationale du logement (CNL) peuvent vous aider à la créer et vous former.

L'Amicale des locataires Fosses (ALF) créée en 2023 par des locataires du bailleur Seqens sur ces différentes rési-

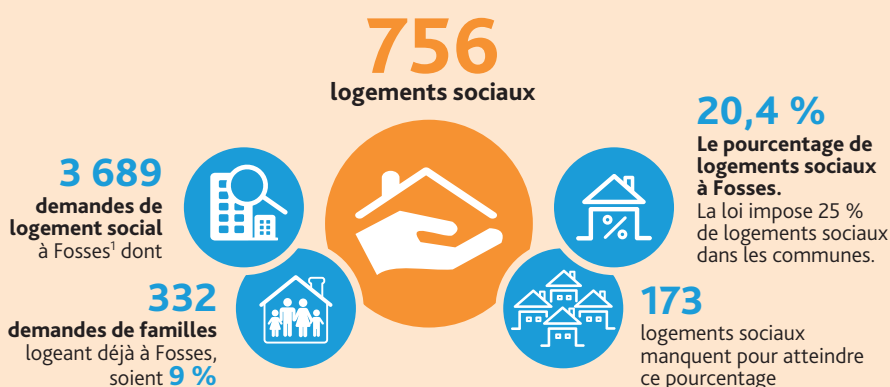
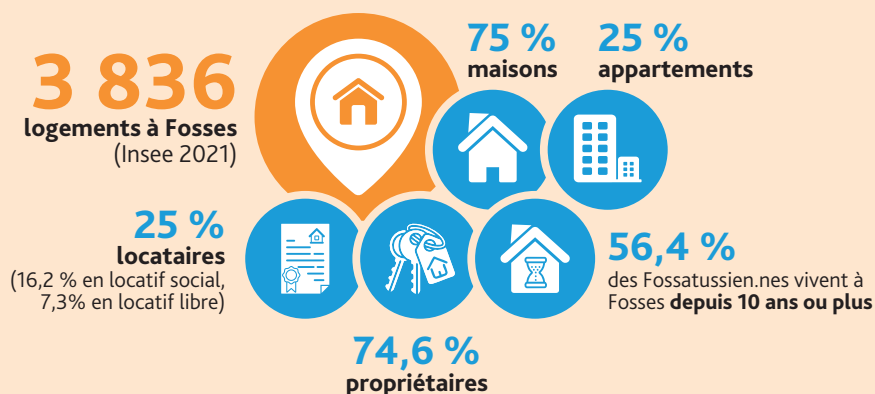


dences dans le centre-ville est affiliée à la CNL. Elle compte une quarantaine d'adhérents. « Nous assistons à des réunions semestrielles chez Seqens et tra-

vaillons sur les régularisations de charges, accompagnés par la CNL. Le 25 février dernier, nous avons effectué, avec la préfète déléguée à l'égalité des chances du Val d'Oise, la déléguée du Préfet du Val d'Oise, mais aussi des représentants du bailleur et de la mairie, une visite des extérieurs des résidences Seqens à Fosses. Il s'agissait de faire un état des lieux et de faire entendre nos voix pour améliorer le quotidien dans ces résidences », précise Luc Mallauney, le président de l'Amicale.

» ALF - lamicaledeslocatairesfosses@gmail.com et CNL - 8 rue Mériel - BP 119 - 93104 Montreuil Cedex. Tél : 01 48 57 04 64. Courriel : cnl@lacnl.com

LES CHIFFRES CLÉS DU LOGEMENT À FOSSES



¹. Source : Site sne.logement.gouv.fr (Plateforme d'enregistrement des demandes de logement social de l'Etat)

Le mot de l'élue



Épaulée par le service urbanisme et le service logement, j'ai pris en charge récemment la délégation logement au sein du conseil municipal. Ce sujet

mérite en effet une attention spécifique. Je suis à vos côtés et à votre disposition, en lien avec les services municipaux pour défendre vos droits et vous accompagner au mieux sur cette thématique.

À Fosses, nous souhaitons favoriser la mixité sociale, culturelle et la diversité de l'habitat (logements privés, en accession à la propriété ou locatifs, et logements sociaux). Il s'agit d'accueillir des offres résidentielles permettant aux ménages de s'installer et demeurer à Fosses en y trouvant les logements adaptés aux différentes étapes de leur vie.

Cette politique de l'habitat s'inscrit également dans une perspective de développement durable. Par ailleurs, la ville participe à l'élaboration du plan local de l'habitat intercommunal (PLHI) de Roissy Pays de France.

Nous sommes conscients que l'accès au logement, et en particulier au logement social, reste souvent complexe et source d'inquiétudes. Aussi nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner au mieux dans vos démarches. À Fosses, chaque situation est prise en compte, et notre volonté est de rester à vos côtés avec humanité, engagement et proximité.

Sonia Lajimi

Conseillère municipale déléguée au logement

THAÏ FIGHT CLUB

Championne de boxe thaï à 10 ans

Djia Doucouré, 10 ans, licenciée du Thaï Fight Club de Fosses, est vice-championne de France de boxe thaï (muay thaï éducatif). Elle a remporté ce titre le dimanche 9 mars 2025 en finale du championnat de France à Aulnay-sous-Bois, après avoir remporté celui de championne d'Ile-de-France le week-end précédent. Djia, élève de CM1 à l'école Daudet, a commencé la boxe thaï cette année et s'entraîne tous les jours. Bravo Djia !



→ Djia, bien protégée, s'apprête à affronter son adversaire.

SAMBO

Champion de France de sambo



→ Andréas Delévacq (à gauche) et son entraîneur Gilles.

Andréas Delévacq est champion de France 2024 (et 2023) de sambo sportif dans sa catégorie – 64 kg et champion d'Ile de France depuis 3 ans. Le samedi 8 mars à Dalfsen (Pays-Bas) il a eu la médaille de bronze lors d'une compétition internationale. Le Fossatussien de 15 ans est en 2^{de} bac pro Sécurité au lycée Charles-Baudelaire. Il s'entraîne au club de sambo de Villiers-le-Sec, Montsoult, Belloy-en-France. Bravo à lui pour ce beau palmarès !

ÉVÈNEMENT

Drep'Zumba Red Party

Le samedi 10 mai au gymnase Nelson-Mandela de 19h à 22h. En rouge, on se bouge ! Les bénévoles de l'APIPD proposent 3 heures de zumba dans une belle ambiance musicale, afin de faire connaître, voire reculer la drépanocytose. Venez en rouge ! Vous pourrez vous informer, bouger en rythme ou faire un don en euros, ou combiner les trois, selon vos envies et vos moyens. Une entrée = un don. Tarif : 15 € pour les adultes, 10 € pour les 10-17 ans. Gratuit pour les moins de 10 ans.



CONFÉRENCE SANTÉ

La drépanocytose

L'APIPD, Association pour l'information et la prévention de la drépanocytose, organise le jeudi 6 mai à 19h30 à Germinal une conférence, gratuite et ouverte à tous, sur cette maladie du sang qui touche de nombreuses personnes. Sa présidente, Jenny Hippocrate, experte mondiale de la maladie, conduira cette conférence sur la plus répandue des maladies invisibles et sans doute la plus méconnue.

Elle touche plus souvent les personnes avec des origines africaines, antillaises, maghrébines, moyen-orientales, indiennes. « Mais aujourd'hui, les peuples se croisent et la beauté du métissage ne doit pas occulter les possibilités de transmission de cette maladie en dehors des populations principalement touchées » explique Jeanick Solitude, maire adjointe déléguée à l'enfance. C'est pourquoi depuis le 1^{er} novembre 2024, la drépanocytose est intégrée dans le dépistage néonatal proposé à tous les parents pour leur enfant dès sa naissance. Plus de 5 000 patients drépanocytaires sont suivis en Ile-de-France et chaque année près de 600 bébés naissent avec cette maladie en France. Cette conférence est l'occasion de s'informer sans tarder.

» Inscription pour la conférence par mail : reservation@espacegerminal.fr
Plus d'infos sur la drépanocytose : APIPD - 7 ter rue Édouard Vaillant, 93400 Saint-Ouen.
Tél. : 01 40 10 02 49 - apipd@free.fr

KARATÉ CLUB DE FOSSES

Deux champions du Val d'Oise de karaté

Le Karaté Club de Fosses est heureux d'annoncer la première place au championnat du Val d'Oise Kata, catégorie Vétérans 1 masculin de Niazul Miah, qui est par ailleurs le président du club.



→ Niazul Miah au centre.



À noter, également la 3^e place de Lucciano Dottello (ci-dessus), 11 ans, catégorie Benjamin masculin. Ce championnat a eu lieu le samedi 11 janvier 2025 à Domont.

Le club propose la pratique du karaté en compétition et loisirs à tout âge (de 4 à 99 ans), mais aussi ateliers karaté mixte (MMA), karaté contact et baby-karaté. Il propose aussi des cours de renforcement musculaire dédiés aux femmes.

» Tél. : 07 70 09 01 46.
Courriel : Karate.club.fosses@gmail.com

Transmissions et correspondances

Danses et musiques, cirque et poésie, cabaret et balançoire... les arts de la scène se combinent à Germinal et sur le territoire, vers et avec les jeunes. En avril et mai, des élèves du lycée, du collège et de l'EMMD se mêlent aux professionnels. Venez savourer tous ces partages de créations.

MUSIQUE

The sky is crying

Vendredi 11 avril, à 20h à Germinal

Avec le chœur blues du lycée Charles-Baudelaire.

Le quatuor Bribes 4, explosif et excentrique, porte un projet puissant, qui plonge aux origines du blues, pour renaître en une musique neuve, inédite, émouvante et rageuse.

Tout commence à la lecture de *Blues et féminisme noir* d'Angela Davis. Geoffroy Gesser, saxophoniste, s'inspire des *blueswomen* des années 1920, Ma Rainey et Bessie Smith, et d'enregistrements de Billie Holiday des années 1940, pour composer. Puisant sa source dans leurs paroles émancipatrices et poétiques, le quatuor compose *The sky is crying* (le ciel pleure) et entraîne des jeunes lycéennes de Fosses à créer une chorale blues originale, libre, indocile.



→ Geoffroy Gesser au saxophone.

© C. Benaim



→ Gilles Geenen (violin) et Stanislas Roquette.

MUSIQUE - POÉSIE

Nous sommes un poème

Mardi 13 mai, rendez-vous à 18h45 dans un lieu insolite*

Un récital poétique, musical et participatif. Metteur en scène en résidence à Germinal, Stanislas Roquette puise ici dans la pensée du poète Jean-Pierre Siméon et son essai *La poésie sauvera le monde*. Stanislas Roquette s'en saisit pour questionner notre rapport au langage, tout en partageant des poèmes classiques et contemporains, la plupart francophones. Sur scène, il est accompagné à la guitare et au violon par le musicien Gilles Geenen. Ils seront rejoints par un groupe de lycéennes de Fosses pour partager un moment de poésie.

*Le lieu du spectacle est tenu secret jusqu'au dernier moment. Rendez-vous à 18h45 au parking situé rue de la Mairie à Fosses Village. Nombre de places limité, réservations obligatoires. Prévoir couvertures et pique-nique.

DANSE

Fosses Power 2**Vendredi 16 mai, à 20h à Germinal**

Soirée hip-hop, krump, jazz, battle et DJ set. Temps fort de la saison, institué avec succès en 2024, la seconde soirée *Fosses Power* donne rendez-vous aux jeunes danseuses et danseurs, en particulier aux collégiens et lycéens inscrits dans les parcours menés par Germinal sur le territoire.

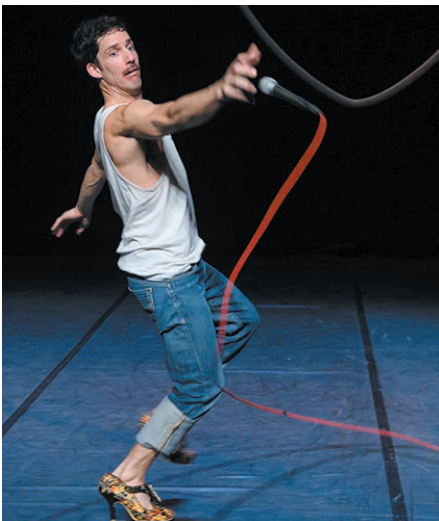
Après Taylor et Le Fiasc en danse électro en 2024, de nouveaux artistes entrent dans la danse, pour révéler d'autres courants chorégraphiques, comme Yasmine et Gibril, figures du territoire fossassussien, pour le hip hop, et Julien Adjovi, dit Wrestler, danseur incontournable de la scène krump actuelle. Le DJ Julien Tiné nous a ambiancés l'an dernier, il revient mettre en son cette soirée de danses tous azimuts. Venez danser, vous régaler, la piste est à vous !

CIRQUE - CABARET

Les Demoiselles**Mercredi 30 avril, à 18h à Germinal**

Cabaret pour une escarpolette et des artistes. Sortie de résidence de Maxime Mestre de la Cie Rions noir.

Le cabaret a le vent en poupe. La source de ce spectacle est l'immense film *Les demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy et particulièrement les mélodies de Michel Legrand. L'escarpolette, cette grande balançoire, évoque à la fois l'enfance et le vertige. Venez découvrir ce travail en cours.



Espace Germinal - Avenue du Mesnil
BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24
Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr
Adhésion : 12 €



→ Wrestler.

ÉVÈNEMENT

→ **Fête de la Musique**

Samedi 21 mai 2025, à Fosses comme partout en France, c'est la Fête de la Musique ! La ville propose deux scènes pour les musiciens amateurs locaux. Sous le kiosque du Jardin de Serrès, les élèves de l'Ecole municipale de musique et de danse (EMMD) se produiront de 15h à 16h30. Puis, de 17h à 19h30 ce sera la première « scène ouverte » de la journée, réservée aux solistes ou petits groupes. La suivante se trouvera sur la place du 19-Mars-1962 de 19h30 à 21h30 et de plus grands groupes pourront s'y produire. Musicien.nes, demandez votre dossier de candidature à l'Ecole municipale de musique et de danse au plus tôt, peaufinez votre programme (entre 10 et 20 min.), remplissez vite tous les documents et déposez-les avant le 12 mai à l'EMMD ou en mairie. Si vous êtes sélectionné.es, sachez qu'il vous faudra participer à la réunion de préparation à l'EMMD. Bonne chance !



» EMMD, 1 place du 19-Mars-1962, 95470 Fosses. Tél. : 01 34 47 35 40.
Courriel : emmd@mairiefosses.fr

En souvenir de deux amis

À quelques semaines d'intervalle, deux anciens élus de Fosses nous ont quittés. Très engagés tous les deux, ils ont marqué chacun à leur manière la vie locale. Nous nous souviendrons longtemps d'Alain Protat et de Michel Wasselin.

Michel Wasselin

Né le 3 mai 1939 à Marly-la-Ville, Michel Wasselin a vécu la majeure partie de sa vie à Fosses. Conseiller municipal de 2001 à 2008, il s'est investi dans la vie locale avec ardeur.

Pompiste de profession, il a été gérant d'une station-service sur l'autoroute A1. Il a toujours milité au Parti communiste français. Avec sa femme Conception, décédée prématurément en 1993, il a eu deux enfants, Sylvie et Eric.

Très engagé aussi dans les associations, il a été un des dirigeants du Vélo Club de

Goussainville puis un des fondateurs de l'Etoile cycliste de Fosses Marly, devenue depuis l'Union Cycliste Fosses Marly. Les boulistes de La Boule Sympa l'ont aussi bien connu puisqu'il a été président de cette association fossatussienne. Enfin, il était un membre très actif de la section locale de la Fnaca.

Toujours prêt à aider les autres et à monter au créneau pour les défendre, il était une figure de la vie locale.

Il nous a quittés le 13 février 2025 et a été inhumé au cimetière de Fosses le 19 février. Le conseil municipal présente ses condoléances à ses enfants, ses petits-enfants et à sa compagne Marilou. Qu'il repose en paix !



Alain Protat

Alain Protat nous a quittés le 27 mars 2025. Né en 1945 à Champigny-sur-Marne, Fossatussien depuis 52 ans, « *Alain a été un pilier pour notre ville, un citoyen engagé, un élu dévoué et un homme de foi exemplaire* » résume Pierre Barros, ancien maire de Fosses, sénateur du Val d'Oise.

Elu au conseil municipal en 1977, il a été adjoint au maire délégué aux sports de 1977 à 1983, puis délégué à la culture, l'animation et la jeunesse de 1984 à 1990. Il a servi notre ville avec passion et intégrité. Son sens de l'écoute, sa disponibilité et son humanité ont fait de lui un élu respecté et apprécié de tous.

Au-delà de son rôle d' élu, Alain était cadre au Crédit Lyonnais à Paris, où il était également représentant syndical. Il a aussi milité au Parti Socialiste.

Homme de foi, son cheminement l'a conduit à devenir diacre à la paroisse de Fosses. Sa présence discrète mais bienveillante et ses paroles apaisantes ont apporté du réconfort à nombres d'entre nous.

La maire, Jacqueline Haesinger, et les élus du conseil municipal expriment leur reconnaissance pour son service, son dévouement et son amour pour notre ville. Ils adressent leurs sincères condoléances à Rose-Marie, son épouse, à ses enfants Franck et Vanessa et à ses petits-enfants. Nous garderons en mémoire son sourire, sa gentillesse et son engagement indéfectible.

➔ Cérémonies de la citoyenneté

Samedi 24 mai

Vous avez eu (ou aurez) 18 ans entre le 30 mai 2024 et le 1^{er} juin 2025, la Maire vous remettra votre première carte électorale lors de la Cérémonie de la citoyenneté en mairie. Cet événement est l'occasion de marquer votre entrée dans la majorité et d'échanger sur les droits et les devoirs des citoyen.nes.

Aucune démarche à effectuer si vous avez fait votre recensement citoyen à

Fosses et participé à la Journée défense et citoyenneté. L'Insee vous a inscrit automatiquement sur les listes électorales de la ville et vous recevrez prochainement votre invitation pour le 24 mai. Merci de répondre rapidement, même négativement. Si vous êtes concerné.e et n'avez pas reçu votre invitation, contactez la mairie.

» Service Etat civil et élections :
01 34 47 40 08.



TRANQUILLITÉ

Travaux bruyants

Pour ménager votre voisinage et garder de bonnes relations, respectez les horaires autorisés pour réaliser des travaux bruyants, en intérieur comme en extérieur.

Quand vous entreprenez des travaux, n'oubliez pas de prévenir vos voisins. Comme pour tous les désagréments, si on en connaît la raison, on les supporte mieux.

Travaux réalisés par les particuliers

Les travaux bruyants sont autorisés :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi,
- de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

Chantiers menés par des professionnels

Les travaux bruyants sont autorisés :

- de 7 h à 20 h du lundi au vendredi,
- de 8 h à 19 h le samedi,

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou nécessaire dûment justifiée auprès de la mairie.

» [www.ville-fosses95.fr/Habiter/Tranquillité - décret préfectoral 2009-297](http://www.ville-fosses95.fr/Habiter/Tranquillité-décret-préfectoral-2009-297)

SIGIDURS

Nouveau calendrier de collecte

Ouvrez l'œil et surveillez attentivement votre boîte aux lettres ! Un nouveau calendrier de collecte des déchets est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Fosses dès le mois d'avril. Ce second calendrier couvre la période de mai à décembre 2025.

Ce changement fait suite à la mise en place d'un tout nouveau marché de collecte des déchets impliquant une réorganisation des tournées et de certaines collectes. Ce nouveau calendrier est donc l'outil indispensable pour connaître les jours et les dates exactes des collectes à Fosses à partir du 1^{er} mai. Alors ne le jetez pas à la poubelle, conservez-le précieusement à portée de main !

Avec ce nouveau marché, de nouvelles équipes seront déployées sur le terrain.



« Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre bienveillance le temps qu'elles prennent leurs marques », dit le Sigidurs.



Informations diverses

Les collectes sont assurées même les jours fériés (1^{er} mai, 8 mai, 22 mai...), sauf les collectes d'encombrants.

En revanche, les déchèteries sont fermées le jeudi 1^{er} mai.

Avec les beaux jours, la collecte des déchets verts reprend un rythme hebdomadaire en avril, mai et juin.

» Sigidurs 0 800 735 736 ou contact@sigidurs.fr

Carnet

Naissances

- Raphaël GEORGY YOUSSEF, né le 9 janvier
- Aditi RATNARAJAH, née le 27 janvier

Mariages

- Romuald DIAZ-OLIVA et Raja BOURASSI, le 15 février
- Madimaga DIANISSY et Fatoumata SOUKOUNA, le 1^{er} mars
- Sibel DAG et Bahtiyar ALHAS, le 1^{er} mars

Décès

- Michel WASSELIN, le 13 février
- Alain PROTAT, le 27 mars

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

Permanences juridiques

Une permanence juridique a lieu un samedi par mois en mairie (sauf pendant les vacances scolaires). Les prochaines dates sont les samedis 12 avril, 24 mai et 28 juin 2025.

De 10h à 12h, sans rendez-vous, un.e avocat.e reçoit jusqu'à 6 personnes successivement (20 minutes par personne). Un justificatif de domicile récent est demandé.

Ces permanences gratuites sont mises en place par l'agglomération Roissy Pays de France pour tous les habitants des 42 communes du territoire. Il est possible de se rendre à d'autres permanences dans d'autres communes.

» <https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/vie-sociale/acces-au-droit/>

PROPRETÉ ENVIRONNEMENT

Laver sa voiture en station

« Le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics. ». En effet, les eaux issues du lavage des véhicules contiennent des produits polluants : hydrocarbures, métaux lourds, détergents... et finissent dans le réseau d'eaux pluviales non traitées. Cela peut vous coûter une amende de 450 €.

Les stations-services ont l'obligation d'avoir des systèmes de filtrage, qui permettent de recycler l'eau utilisée et finalement la rejettent dans le réseau des eaux usées. Autre solution : le lavage sans eau.

» Art. 90 du règlement sanitaire du Val d'Oise, arrêté préfectoral du 29 août 1979.

REPRISES

Lambert Point Services

Lambert Point Services, filiale du groupe Prêt-à-partir créée en 1948, a repris l'activité, le terrain et les locaux de Van Hool France, situés dans la zone d'activités Fosses Saint-Witz.

Le nouveau propriétaire a repris tous les salariés qui voulaient rester et s'apprête à recruter des mécaniciens. Sandrine Delfour, la directrice, précise « Ici, nous proposons la vente de pièces multimarques pour les autocars et les autobus, la réparation et la location (sans conducteur) d'autocars, autobus, véhicules légers et véhicules PMR, ainsi que le lavage et l'entretien. Pour commencer... »

Idéalement situé en Ile-de-France, ce nouvel établissement doit permettre de développer l'activité du groupe en région parisienne.

» Lambert Point Services, 1-3 rue de la Ferme-Saint Ladre, 95470 Fosses.

Tél. : 01 34 47 47 47/44.

Courriel : commercial@lambertlocations.fr

Site : lambertlocations.fr



→ Le directeur général (transport) Balrem Miled à droite, avec une partie de l'équipe devant les locaux récemment baptisés Lambert Point Services.

Le garage des 4 routes



→ Christelle Jalmain, nouvelle gérante du Garage des 4 routes, avec son équipe.

Chez les Jalmain-Cleto, l'automobile c'est une passion familiale. « Mon mari a repris le garage de mes parents et moi j'ai rejoint l'entreprise il y a six ans. Notre fils aîné travaille désormais avec nous. Et le plus jeune de nos fils est dans le commerce automobile » explique Christelle Jalmain.

La nouvelle gérante du Garage des 4 Routes, situé dans la zone d'activités Fosses Saint-Witz, est contente de ce nouvel établissement dont les compétences et équipements complètent les services disponibles dans leur autre garage à Thiers-sur-Thève (Oise). Son mari Jean-Louis Cleto et elle ont racheté l'entreprise, affiliée au réseau

Top Garage, et repris le personnel : deux mécaniciens chevronnés et un apprenti. Désormais ils peuvent proposer à tous leurs clients la carrosserie (à Thiers-sur-Thève), les travaux de géométrie, de boîte automatique, de climatisation et le service des cartes grises (à Fosses). Depuis avril, ils ont aussi dans l'atelier un espace réservé aux véhicules électriques.

» JLC Garage des 4 routes, 5 rue de la Ferme-Saint-Ladre, 95470 Fosses.

Tél. : 01 34 72 37 28.

Courriel : jlcgaragedes4routes@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-18h.

ROISSY PAYS DE FRANCE

→ Le bus Destination emploi

La bus de l'association Créative, désormais intitulé « Destination Emploi », s'arrête le mardi 22 avril de 15h30 à 17h30 sur la place Jean-Moulin, devant la gare de Fosses.

Ce dispositif itinérant permet de rapprocher les habitants du territoire des services locaux de l'emploi. Informations, formations, sensibilisation aux métiers qui recrutent, accompagnement...

Si vous êtes en recherche d'emploi, ou avez envie de changer d'orientation, n'hésitez pas à monter dans ce bus !



LYCÉE CHARLES-BAUDELAIRE

La filière pro du lycée partenaire de Leclerc



→ Douze élèves de Première et Terminale en métiers de l'Accueil du lycée Charles-Baudelaire ont reçu un trophée au Conseil d'Etat le mardi 26 novembre 2024. Ce trophée met en avant les compétences et l'investissement des filières Accueil et Sécurité du lycée dans diverses actions de l'UNSS (cross départemental des UNSS du Val d'Oise à la base de loisirs de Cergy-Neuville le 20 novembre 2024, par exemple). Au Conseil d'Etat ces élèves assuraient l'accueil du public et des lauréats lors de la remise des Prix nationaux Ethic'Action UNSS 2024¹.

Le lycée professionnel Charles-Baudelaire développe des partenariats avec des entreprises et lors d'événements : les élèves y complètent leur formation avec des mises en situation. En janvier 2025, le Bureau des entreprises du lycée a annoncé sur sa page LinkedIn la mise en place d'un partenariat entre les filières Accueil et Commerce et le centre Leclerc de Fosses.

Cette nouvelle collaboration vise à rapprocher le monde de l'éducation et celui de l'entreprise. Grâce à ce partenariat, les élèves auront l'opportunité de :

- découvrir les métiers du secteur de la grande distribution,
- bénéficier de stages immersifs pour développer leurs compétences,
- être accompagnés par des professionnels engagés et passionnés.

« Nous croyons fermement que ces expériences concrètes sont essentielles pour préparer nos jeunes à leur avenir professionnel, et nous remercions Jean-Marc Sauret, le directeur du magasin, pour sa confiance et son engagement envers la formation des talents de demain » précise Bouzid Makhoulfi, professeur d'économie et gestion et responsable du Bureau des entreprises.

» *Lycée Charles-Baudelaire, Bureau des entreprises. Tél : 01 34 72 27 00 (poste 233). Courriel : bde@lycee-baudelaire.fr*

1. Concours organisé pour distinguer les projets des associations sportives membres de l'UNSS qui luttent dans les collèges et lycées contre les discriminations, le harcèlement, les stéréotypes et pour l'inclusion et l'égalité filles-garçons dans la pratique sportive et artistique.

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Le dialogue face à l'urgence et l'incertitude

Au milieu d'un contexte politique national et international incertain et alarmant - passant des restrictions budgétaires, à la menace de guerres, au partage de fausses informations et aux tentatives de monter des communautés les unes contre les autres - Fosses résiste et continue dans la voie de la solidarité et de l'engagement.

Les événements locaux organisés conjointement par les agents de la ville, les associations et les élus municipaux sont de belles démonstrations du vivre ensemble et de l'espoir qui existent toujours dans notre ville.

Les premières Assises de la Jeunesse ont permis d'entendre les attentes et les idées des jeunes de Fosses. Les prochaines réunions de quartier, en mai, vont nous permettre d'aborder les problématiques hyper-locales, mais aussi de s'informer sur tous les projets en cours et à venir et sur le budget de la ville. Nous vous y attendons nombreuse et nombreux.

Les réunions de rue, les réunions de projet, les comités d'usagers du centre social Agora comme du foyer Bouquet d'automne sont des dispositifs qui fonctionnent à Fosses depuis des années. N'hésitez pas à les rejoindre et à les faire vivre. Les échanges font avancer les choses, même s'ils sont passionnés, contradictoires, engagés, ils sont toujours courtois et apaisés !

Face à l'anxiété collective, continuons à démontrer qu'il est possible de faire vivre le dialogue, l'intelligence collective et la mobilisation, de toutes les générations, pour trouver des issues aux crises que nous traversons.

Pour la majorité
Lauren Lolo

Conseillère municipale



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Alliance de la Droite et du Centre de Fosses

Le Budget de l'Insécurité

Depuis 2019, Fosses est devenue la première ville en secteur gendarmerie à être intégrée au dispositif des Quartier de Reconquête Républicaine (QRR). Cela reflète une situation préoccupante marquée par le trafic de stupéfiants, une opposition croissante aux forces de l'ordre et d'autres incivilités renforçant le sentiment d'insécurité.

La recrudescence des rodéos motorisés en plein centre-ville suscite également une forte exaspération parmi les habitants. Pourtant, la loi prévoit des sanctions sévères : jusqu'à 5 ans de prison, confiscation du véhicule et interdiction de conduire. Pourquoi ces mesures ne sont-elles pas appliquées ? Faut-il attendre qu'un drame survienne pour que les choses changent ?

Sur le plan budgétaire, nous constatons l'incohérence entre la stratégie de la majorité municipale et les besoins réels des citoyens, contraints d'assister, impuissants, à la transformation des parkings et squares de la ville en zones de deal à ciel ouvert. Face à cette situation qui s'aggrave, nous refusons que la résignation et la peur s'installent peu à peu dans le quotidien des habitants.

En tant qu'élus de l'opposition, nous exigeons de la majorité une révision des priorités pour garantir une gestion rigoureuse, responsable et efficace du budget.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Des questions ? Contactez-nous :
contact@adc fosses.fr





FOSSES GAME DAY 2025

TOURNOI E-SPORT 2E EDITION

**SAMEDI 19 AVRIL
13H-19H**

**GYMNASE MANDELA
AVENUE DU MESNIL**



smj_fosses

